

Commentaire émis par le Syndicat des  
fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP-FTQ)  
lors de la Commission du conseil municipal  
de la présidence du conseil

Présenté par

Michèle Blais, au nom de Monique Côté, présidente du SFMM (SCFP)

Le lundi 12 mai 2008



Monsieur le président

À titre d'agente d'information du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP-FTQ) et mandatée par la présidente de cette organisation, Monique Côté, qui ne pouvait assister à cette assemblée ce soir, notre organisation veut tout d'abord féliciter les membres du Conseil des Montréalaises pour l'excellence de leur travail en vue d'améliorer la vie et le travail des Montréalaises. Un travail que nous qualifions, à la lecture du rapport annuel, de colossal et qui constitue un bel exemple de maximisation des ressources!

Compte tenu que près de 60 pour cent des quelque 10 000 membres que nous représentons sont des femmes, dont un bon nombre réside à Montréal, nous saluons la décision de l'Administration municipale de Montréal de s'être dotée d'une telle structure. Nous saluons aussi la diversité, la qualité et la pertinence des recommandations fournies par le Conseil des Montréalaises qui, sous la présidence de madame Boily, s'est bâti une solide crédibilité et a su se positionner comme un organisme incontournable en matière de condition féminine à Montréal, et ce, dans de nombreuses sphères d'activités.

Rassembleur, le travail de cet organisme apporte, sans nul doute, un point de vue dont l'Administration municipale montréalaise ne devrait pas, selon nous, sous-estimer.

C'est entre autres, pour ces raisons que nous remercions, la présidente, Nicole Boily, son équipe ainsi que les membres du Conseil des Montréalaises et que nous émettons le souhait que l'Administration municipale maintienne cette structure et lui fournisse les ressources nécessaires pour poursuivre sa mission. Une mission d'autant que nous considérons essentielle du fait que, malgré les avancées de notre société en matière d'égalité des sexes, il y a loin de la coupe aux lèvres. Encore

aujourd'hui, les femmes s'avèrent plus pauvres que les hommes, entre autres à cause des secteurs d'activités dans lesquels elles travaillent; à cause du type d'emploi qu'elles occupent et à cause des revenus qu'elles touchent.

Pour notre organisation, il va s'en dire que les recommandations émises par le Conseil des Montréalaises dans son mémoire relativement à la politique « *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* » se sont avérées plus que satisfaisantes et ce, autant pour les travailleuses que nous représentons que pour les Montréalaises.

En ce sens, la reprise des travaux en vue de réaliser l'équité salariale des cols blancs de la Ville de Montréal constitue un geste concret majeur dans l'atteinte des objectifs visés par cette politique et nous souhaitons pouvoir finaliser ces travaux dans un délai raisonnable tout en respectant la loi et la rigueur nécessaire.

Tout comme le Conseil des Montréalaises l'a souligné dans son rapport, nous sommes d'avis qu'un changement de culture des mentalités et du milieu de travail constitue un facteur important de succès en matière d'égalité hommes-femmes, et en ce sens, l'instauration de l'analyse différenciée selon les sexes attirera notre attention. En terminant, toutes nos félicitations pour tout le travail accompli et aux noms des travailleuses et des femmes de notre organisation, merci sincèrement de votre précieuse contribution.